



## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

### **BRP PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020**



En juin dernier, BRP a lancé le tout nouveau modèle Can-Am Defender 6x6 ainsi que le Can-Am Maverick X3 Turbo RR, avec un moteur de 195 ch. © BRP 2019

#### **Faits saillants du trimestre vs T2 de l'AF2019:**

- Les revenus ont totalisé 1 459,5 millions de dollars, soit une augmentation de 252,5 millions de dollars, ou 20,9 %.
- La marge brute a totalisé 327,8 millions de dollars, ce qui représente 22,5 % des revenus, soit une augmentation de 47,7 millions de dollars.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 93,3 millions de dollars, soit une augmentation de 52,3 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action de 0,96 \$, en hausse de 0,55 \$ par action, ou 134,1 %.
- Le bénéfice net normalisé<sup>1</sup> a totalisé 68,8 millions de dollars, soit une augmentation de 2,4 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé<sup>1</sup> de 0,71 \$, en hausse de 0,05 \$ par action, ou 7,6 %.
- Le BAIIA normalisé<sup>1</sup> s'est chiffré à 167,7 millions de dollars, ce qui représente 11,5 % des revenus, soit une hausse de 23,5 millions de dollars, ou 16,3 %.
- Perspectives annuelles pour la fin de l'année augmentées avec une croissance du BPA normalisé de 18 % à 23 % par rapport à l'année dernière.

De plus, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019 :

- La Société a conclu son importante offre publique de rachat lancée en mai 2019 avec le rachat de 6 342 494 actions à droit de vote subalterne, pour une contrepartie totale de 300,0 millions de dollars.
- La Société a modifié sa facilité à terme afin d'y ajouter une nouvelle tranche de 335,0 millions de dollars américains, ce qui porte le montant en capital total à 1 235,0 millions de dollars américains.

[1] Se reporter à la section « Mesures non définies par les IFRS ».

### Événements récents :

- Le 1er août 2019, la Société a annoncé la conclusion de l'acquisition de 80 % des actions en circulation de Telwater Pty Ltd (« Telwater »). Telwater est située à Coomera, dans le Queensland (Australie), et est un chef de file en matière de fabrication de bateaux en aluminium sous des marques comme Quintrex, Stacer, Savage et Yellowfin Plate.

**Valcourt, Québec, 29 août 2019** – BRP Inc. (TSX:DOO; NASDAQ:DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et le semestre terminés le 31 juillet 2019. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi que sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP.

« Nous avons une fois de plus enregistré une solide performance financière et des résultats records pour notre deuxième trimestre, portés par le succès de nos véhicules hors route et sur route Can-Am, notamment grâce à la croissance vigoureuse de notre catégorie de véhicules côte à côte, particulièrement en Amérique du Nord et en Europe occidentale », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction. « Trimestre après trimestre, nous avons dépassé l'industrie des sports motorisés, et ce trimestre ne fait pas exception. Nos efforts et notre engagement à bâtir notre stratégie de véhicules côte à côte au cours des quatre dernières années ont porté leurs fruits et nous avons l'intention de maintenir notre rythme soutenu en matière d'innovation » a-t-il ajouté.

### Faits saillants du trimestre et du semestre terminés le 31 juillet 2019

Les **revenus** ont augmenté de 252,5 millions de dollars, ou 20,9 %, pour se chiffrer à 1 459,5 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 1 207,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2018. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et d'une fluctuation favorable de 8 millions de dollars des taux de change.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 9 % pour le **trimestre** terminé le 31 juillet 2019 par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2018. Cette augmentation est attribuable aux produits toutes saisons, partiellement contrebalancée par la baisse des ventes au détail de moteurs hors-bord.

La **marge brute** a augmenté de 47,7 millions de dollars, ou 17,0 %, pour se chiffrer à 327,8 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 280,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2018. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 4 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a diminué de 70 points de base, passant de 23,2 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018 à 22,5 %. La diminution de 70 points de base est principalement attribuable à la hausse des coûts des matières et des coûts de production et de distribution, à la hausse des coûts du programme de vente, ainsi qu'à une composition défavorable des ventes de VCC et de V3R. La diminution est partiellement contrebalancée par la hausse du volume de ventes de produits toutes saisons.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 40,6 millions de dollars, ou 22,9 %, pour atteindre 217,9 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 177,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2018. Cette augmentation est principalement attribuable au soutien au lancement de divers produits tels que le Can-Am Ryker, aux investissements continus dans les produits, aux coûts liés à la modernisation des systèmes informatiques, et aux charges d'exploitation additionnelles liées à Alumacraft Boat Co. et à Triton Industries, Inc. (les « Sociétés de bateaux »), à la suite de l'acquisition de ces sociétés au cours de l'exercice 2019.

Les **revenus** ont augmenté de 449,5 millions de dollars, ou 19,2 %, pour se chiffrer à 2 793,2 millions de dollars pour le **semestre** terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 2 343,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2018. L'augmentation des revenus découle principalement de la hausse des ventes en gros de produits toutes saisons et à une fluctuation favorable de 21 millions de dollars des taux de change.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 9 % pour le **semestre** terminé le 31 juillet 2019, par rapport au semestre terminé le 31 juillet 2018, essentiellement en raison d'une augmentation des ventes de produits toutes saisons, contrebalancée en partie par la baisse des ventes au détail de moteurs hors-bord.

La **marge brute** a augmenté de 66,7 millions de dollars, ou 11,9 %, pour se chiffrer à 628,4 millions de dollars pour le **semestre** terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 561,7 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2018. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions de dollars. Le pourcentage de marge brute a diminué de 150 points de base pour atteindre 22,5 %, comparativement à 24,0 % pour le semestre terminé le 31 juillet 2018. La diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts des matières et des coûts de production et de distribution ainsi qu'à la hausse des coûts du programme de vente, facteurs contrebalancés en partie par une hausse du volume de ventes de produits toutes saisons.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 56,8 millions de dollars, ou 15,2 %, pour atteindre 429,5 millions de dollars pour le **semestre** terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 372,7 millions de dollars pour le semestre terminé le 31 juillet 2018. L'augmentation est principalement attribuable au soutien au lancement de divers produits tels que le Can-Am Ryker, aux investissements continus dans les produits, aux coûts liés à la modernisation des systèmes informatiques, et aux charges d'exploitation additionnelles liées aux Sociétés de bateaux, à la suite de l'acquisition de ces sociétés au cours de l'exercice 2019, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des charges au titre de la rémunération variable des employés.

**Données sur le bénéfice net**

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
<b>Revenus par catégorie</b>				
<b>Groupe sports motorisés</b>				
Produits toutes saisons	734,6 \$	554,0 \$	1 361,6 \$	1 080,6 \$
Produits saisonniers	428,5	384,6	803,9	735,0
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	173,7	147,1	358,7	303,0
<b>Groupe marin</b>	122,7	121,3	269,0	225,1
<b>Total des revenus</b>	<b>1 459,5</b>	<b>1 207,0</b>	<b>2 793,2</b>	<b>2 343,7</b>
Coût des ventes	1 131,7	926,9	2 164,8	1 782,0
<b>Marge brute</b>	<b>327,8</b>	<b>280,1</b>	<b>628,4</b>	<b>561,7</b>
<i>En pourcentage des revenus</i>	22,5 %	23,2 %	22,5 %	24,0 %
<b>Charges d'exploitation</b>				
Vente et marketing	91,8	79,0	189,0	162,0
Recherche et développement	55,9	51,0	113,4	106,6
Frais généraux et administratifs	65,9	49,1	118,1	97,8
Autres charges (revenus) d'exploitation	4,3	(1,8)	9,0	6,3
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>217,9</b>	<b>177,3</b>	<b>429,5</b>	<b>372,7</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>109,9</b>	<b>102,8</b>	<b>198,9</b>	<b>189,0</b>
Frais financiers nets	20,4	26,3	40,3	37,8
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	(25,3)	17,3	0,4	58,8
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>114,8</b>	<b>59,2</b>	<b>158,2</b>	<b>92,4</b>
Charge d'impôt	21,5	18,2	41,1	38,0
<b>Bénéfice net</b>	<b>93,3 \$</b>	<b>41,0 \$</b>	<b>117,1 \$</b>	<b>54,4 \$</b>
Montant attribuable aux actionnaires	93,4 \$	40,7 \$	117,4 \$	54,0 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1) \$	0,3 \$	(0,3) \$	0,4 \$
<b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>167,7 \$</b>	<b>144,2 \$</b>	<b>314,4 \$</b>	<b>270,8 \$</b>
<b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>	<b>68,8 \$</b>	<b>66,4 \$</b>	<b>121,5 \$</b>	<b>119,9 \$</b>

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

**PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR SECTEUR****Groupe sports motorisés****Produits toutes saisons**

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 180,6 millions de dollars, ou 32,6 %, pour se chiffrer à 734,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 554,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2018. L'augmentation tient principalement à la hausse du volume des ventes de VCC et de VTT, au lancement du Can-Am Ryker et à la fluctuation favorable des taux de change de 8 millions de dollars.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 20 à 30 pour cent par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2018.

### **Produits saisonniers**

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 43,9 millions de dollars, ou 11,4 %, pour se chiffrer à 428,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 384,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2018. L'augmentation est principalement attribuable à une composition favorable des ventes de motomarines.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 pour cent à 10 pour cent par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2018.

### **PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM<sup>[1]</sup>**

Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 26,6 millions de dollars, ou 18,0 %, pour se chiffrer à 174,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 147,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2018. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse du volume de ventes de pièces et d'accessoires pour l'ensemble des gammes de produits.

### **Groupe marin<sup>[1]</sup>**

Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 2,4 millions de dollars, ou 1,9 %, pour se chiffrer à 126,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2019, comparativement à 128,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 juillet 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de moteurs hors-bord, essentiellement contrebalancée par les revenus additionnels provenant de l'acquisition des Sociétés de bateaux.

Les ventes au détail de moteurs hors-bord en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 30 à 40 pour cent, par rapport au trimestre terminé le 31 juillet 2018.

### **DÉCLARATION DE DIVIDENDES**

Le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,10 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 11 octobre 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 27 septembre 2019. Le versement de chaque dividende trimestriel est assujéti à la déclaration de celui-ci par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

---

<sup>[1]</sup> Inclut les transactions intersectorielles

## Perspectives pour l'année financière 2020

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'année financière 2020 reflétant l'adoption de la norme IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2019. En vertu de la norme IFRS 16, les charges de location opérationnelles sont comptabilisées en tant que charge d'amortissements et charge d'intérêts plutôt qu'en charge d'exploitation dans le BAIIA<sup>[1]</sup> normalisé. Aucun retraitement de périodes antérieures n'a été effectué.

Les cibles financières ont été ajustées comme suit :

Éléments financiers	AF19	Perspectives AF20 <sup>[3]</sup> vs AF19
Revenus		
Produits toutes saisons	2 240,6 \$	<b>Hausse de 16 % à 19 %</b> (hausse précédente de 14 % à 17 %)
Produits saisonniers	1 803,5 \$	Hausse de 2 % à 5 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	707,5 \$	Hausse de 5 % à 9 %
Marin	492,2 \$	Hausse de 17 % à 22 %
<b>Revenus totaux de la Société</b>	<b>5 243,8 \$</b>	<b>Hausse de 10 % à 13 %</b> (hausse précédente de 9 % à 13 %)
<b>BAIIA normalisé<sup>[1]</sup></b>	<b>655,9 \$</b>	<b>Hausse de 21 % à 23 %</b> (hausse précédente de 20 % à 23 %)
Taux d'imposition effectif <sup>[1][2]</sup>	25,5 %	26,5 % à 27,0 %
<b>Bénéfice dilué par action normalisé<sup>[1]</sup></b>	<b>3,10 \$</b>	<b>Hausse de 18 % à 23 %</b> (3,65 \$ à 3,80 \$) (précédemment 3,55 \$ à 3,75 \$)
Bénéfice net	227,3	345 M\$ à 370 M\$ (basé sur une perte de change sur la dette à long terme et dettes de location de 0,4 M\$)

### Autres cibles

- Basé approximativement sur une **charge d'amortissement de ~231 M\$** (hausse comparativement à ~227 M\$) comparé à 176 M\$ pour l'AF19, **~89 M\$ en frais financiers nets normalisés** (hausse comparativement à ~85 M\$) **et ~94,3 M d'actions** (baisse comparativement à 97,5 M d'actions).
- Basé approximativement sur une dépense d'**immobilisation de ~360 M\$ à 370 M\$ pour l'AF20** comparé à 299 M\$ pour l'AF19.

<sup>[1]</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

<sup>[2]</sup> Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

<sup>[3]</sup> Se reporter à la Mise en garde concernant les énoncés prospectifs à la fin de ce communiqué pour un résumé des principales hypothèses et des facteurs de risque importants liés aux perspectives pour l'AF20.

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché que la Société a effectué en préparant ses cibles financières pour l'année fiscale 2020, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société prévoit une croissance raisonnable du secteur, d'un niveau de pourcentage stable à un niveau se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent; des gains de parts de marché modérés en ce qui a trait aux produits toutes saisons et aux produits saisonniers et une part de marché stable dans le secteur Groupe marin. La Société prévoit également une légère hausse des taux d'intérêt, la stabilité des devises près des niveaux actuels et un taux d'inflation conforme aux prévisions des banques centrales au sein des pays dans lesquels la Société exerce ses activités. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF20, bien qu'elles soient considérées raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncées ou de se produire après le 28 août 2019. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

### **Conférence téléphonique et webdiffusion**

Aujourd'hui, à 9 h (HNE), BRP Inc. tiendra [une conférence téléphonique et une webdiffusion](#) en anglais seulement sur les résultats financiers de son deuxième trimestre de l'année financière 2020. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement 4309214), composez le 514-392-0235 or 1-800-377-0758 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez pour les numéros d'accès international.](#)

Le rapport de gestion, les états financiers et la présentation de la webdiffusion sur les résultats du deuxième trimestre de l'exercice financier 2020 de la Société sont disponibles sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP.

### **À propos de BRP**

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur plus de 75 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft, Manitou et Telwater, les systèmes de propulsion marine Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces,



des accessoires et vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 5,2 milliards de dollars canadiens provenant de plus de 120 pays, notre main-d'œuvre mondiale compte plus de 12 500 personnes ingénieuses et motivées.

[www.brp.com](http://www.brp.com)  
[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Evinrude, Alumacraft, Manitou, Telwater et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2020 (notamment les revenus, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice normalisé par action, le bénéfice net, la charge d'amortissement, les frais de financement net ajustés et la dépense d'immobilisation), la déclaration et paiement de dividendes, la capacité de la Société d'atteindre ses perspectives pour l'année financière 2020, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique, ces hypothèses, qui étaient considérés raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.*

### **PRINCIPALES HYPOTHÈSES**

*La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché lors de la préparation perspectives pour l'année financière 2020 y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société suppose une croissance raisonnable dans l'industrie de stable à un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent, des gains de parts de marché modérés dans les produits toutes saisons et les produits saisonniers et une part de marché constante pour le Groupe marin. La Société suppose également que les taux d'intérêt augmentent modestement, les devises demeurent à leur niveau actuel et une inflation conforme aux attentes des banques centrales dans les pays où BRP œuvre actuellement.*

*En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de sa plus récente notice annuelle déposée auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (disponible à <https://sedar.com/>) et auprès du formulaire 40-F de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [www.sec.gov](http://www.sec.gov)) ; l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation ; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société ; la fluctuation des taux de change ; les niveaux d'endettement élevés ; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires ; les conditions météorologiques défavorables ; les fluctuations saisonnières des ventes ; incapacité de se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit ; l'importance des frais fixes ; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital ; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore*



*l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; la défaillance à maintenir des contrôles interne efficaces à l'égard de l'information financière de la Société et à produire de l'information financière fiable et dans les délais prescrits; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits; l'incapacité à bien gérer les niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et les litiges connexes; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; les engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne de la Société; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier inc. et 4338618 Canada inc. (ensemble le « **groupe Beaudier** ») et de Bain Capital Luxembourg Investments S. à r. l. (« **Bain Capital** »); les ventes futures d'actions de la Société par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.*

*Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse sont effectués à la date de parution de ce communiqué et BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.*

### **MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS**

*Le présent communiqué renvoie à certaines mesures non définies par les normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les normes IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.*

*Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration et les frais connexes à l'acquisition, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société. La Société est d'avis que les mesures non définies par les normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les*

*investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.*

*Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour exclure certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » du rapport de gestion pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures définies par les normes IFRS les plus directement comparables.*

## Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé<sup>1</sup> et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé<sup>1</sup>.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	31 juillet 2019	31 juillet 2018	31 juillet 2019	31 juillet 2018
<b>Bénéfice net</b>	<b>93,3 \$</b>	41,0 \$	<b>117,1 \$</b>	54,4 \$
Éléments normalisés				
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(27,2)	17,3	0,4	58,8
Coûts de transaction et autres charges connexes <sup>2</sup>	1,4	1,2	1,7	1,2
Coûts de restructuration et coûts connexes <sup>3</sup>	1,9	0,6	1,9	0,8
Perte découlant d'un litige <sup>4</sup>	0,2	0,2	0,4	0,8
Coûts de transaction sur la dette à long terme	—	8,9	—	8,9
Gains au titre des services passés liés aux régimes de retraite	—	(1,4)	—	(1,4)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	0,6	—	1,3	—
Autres éléments	(0,5)	1,2	—	(0,8)
Ajustement au titre de l'impôt	(0,9)	(2,6)	(1,3)	(2,8)
<b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>	<b>68,8</b>	66,4	<b>121,5</b>	119,9
Charge d'impôt normalisée <sup>1</sup>	22,4	20,8	42,4	40,8
Frais financiers ajustés <sup>1</sup>	21,2	16,7	41,9	30,8
Produits financiers ajustés <sup>1,5</sup>	(0,8)	(0,5)	(1,6)	(1,1)
Dotations à l'amortissement ajustée <sup>1,6</sup>	56,1	40,8	110,2	80,4
<b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>	<b>167,7 \$</b>	144,2 \$	<b>314,4 \$</b>	270,8 \$

<sup>1</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

<sup>2</sup> Coûts liés aux regroupements d'entreprises.

<sup>3</sup> La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

<sup>4</sup> La Société est partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.

<sup>5</sup> Ajustés en fonction des coûts de transaction sur la dette à long terme et des gains et des pertes comptabilisés en résultat net relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

<sup>6</sup> Ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au moyen de regroupements d'entreprises.

-30-

### Demande média :

Elaine Arsenault  
Conseillère principale,  
Relations avec les médias  
Tél. : 514-732-7092  
[medias@brp.com](mailto:medias@brp.com)

### Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes  
Chef de service, Trésorerie  
et Relations Investisseurs  
Tél. : 450 532-6462  
[philippe.deschenes@brp.com](mailto:philippe.deschenes@brp.com)